

Séance du Conseil Municipal du 21 mars 2011

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à vingt heures, sous la présidence d'Anny FLINTHAM-WALLET, Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique): Anny FLINTHAM-WALLET, Christiane HERBET, Lionel NORMAND, Jean-René FLAMANT, Chantal BACHELAY, Jean-Pierre DE SAINT-ACHEUL, Emmanuel MAITRE, Yann DELAHAYE, Martine FAUQUEMBERGUE, Marie-Françoise FELLER.

Etaient absents : Jean-Paul VORBECK (pouvoir de vote donné à Lionel NORMAND), Gary SZUMMY (pouvoir de vote donné à Christiane HERBET).

Absents excusés : Jean-Pascal JORON, Paul MARTICHO.

Madame Christiane HERBET est désignée secrétaire de séance.

1 - Approbation du compte rendu du 17 février 2011

Sans remarque le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Règlement et location de la salle communale

Suite au dernier conseil municipal, des réunions de travail ont eu lieu dans le but de rédiger un règlement concernant la location de la salle polyvalente. M. Normand présente à l'assemblée les avancées sur ce dossier et il est demandé au conseil de délibérer.

Après débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de garder, en priorité, la mise à disposition de la salle pour les manifestations communales, pour les activités scolaires et péri-scolaires, pour les associations locales et de ne louer la salle qu'aux habitants du village.

Si une personne du village souhaite louer la salle pour quelqu'un d'extérieur, elle devra en prendre l'entière responsabilité et signer les papiers afférents à la location.

Une attention particulière sera faite concernant le bruit. A partir de minuit, le son de toute sono devra être baissé, le locataire occasionnel devra sensibiliser les invités à éviter tout bruit de klaxon, cris ou autres nuisances sonores. Dans le cas de non-respect de ces règles des poursuites seront immédiatement engagées envers le locataire, le garde-champêtre reste à disposition pour tout problème de bruit abusif après minuit.

3 - Girobroyeur

Afin de remplacer l'ancien girobroyeur devenu vétuste et dangereux des devis ont été demandés à 3 entreprises spécialisées. Après étude des devis, le conseil à l'unanimité, retient le devis présenté par la SARL FRENOY MOTOCULTURE pour un montant HT de

2070€. Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander une subvention pour cet investissement dans le cadre d'IDEAL (Intervention Départementale pour l'Équipement et l'Aménagement Local).

4 - Point financier

Dans le cadre de la préparation budgétaire, Madame le Maire communique à l'assemblée les résultats comptables de l'exercice 2010 qui sont :

- Excédent de fonctionnement de 64 690,09€
- Excédent d'investissement de 284 197,9€
- Résultat global de l'exercice 2010 de 348 197,99€
- Résultat de clôture 2010 de 213 977,88€

5 - Abat-son de l'église et DETR

Les abat-son de l'église sont en mauvais état et à terme pourraient poser des problèmes de sécurité, Des devis ont été demandés à des entreprises spécialisées en menuiserie et entretien des églises afin de changer toute la partie avant des abat-son ainsi que pour remplacer 4/5 planches de chaque coté excepté pour la partie derrière qui, protégée des intempéries, est restée en bon état.

De plus, pour cet investissement le conseil municipal décide à l'unanimité de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). Nouvelle Dotation dont la notice explicative et les conditions d'attribution nous sont parvenues en début du mois de mars pour un dépôt avant le 31 mars 2011.

6 - Recours tribunal

Suite aux recours déposés par M. Patrick Huyon et M. Bernard Hérent concernant le P.L.U., la mairie a décidé de se rapprocher des Assurances Mutuelles de Picardie (A.M.P.) afin de faire jouer la protection juridique de la commune. Une copie de chaque recours et de son dossier complet leur a donc été adressée.

7 - Renouvellement de contrat d'affermage de service public d'eau potable, mission d'assistance de la D.D.A.F. de la Somme

Madame le Maire expose au conseil que la délégation Service public alimentation en eau arrive à terme et qu'il est nécessaire de la renouveler. Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte à l'unanimité le renouvellement de cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à la D.D.A.F..

8 - Questions et informations diverses

- M. Maître : le bon à tirer pour « Le Lien » devrait être déposé à l'imprimeur ce mercredi.

- Mme Herbet : Un riverain a fait part de la présence excessive de rongeurs rue de l'Ecce Homo et souhaite une intervention de la commune. M. Delahaye, voisin de la ferme Macaigne, se propose de rencontrer le propriétaire pour traiter le problème des rats.

Madame le Maire informe l'assemblée que suite au problème de sécurité lié à la vétusté de ses bâtiments un permis de démolir a été déposé le 7 mars 2011 en Mairie et transmis aux services de l'Etat.

Le parcours du cœur est prévu le 2 avril 2011, des affiches vont être posées dans le village et des affichettes distribuées.

Le « marché de Printemps » aura lieu le dimanche 15 mai 2011, une vingtaine d'exposants sont déjà inscrits à ce jour.

- M. Delahaye : les routes sont en mauvais état et des trous sont vraiment dangereux. Madame le Maire indique que la Communauté de Communes de Conty, qui a la compétence voirie, a été contactée afin de reboucher les trous apparus pendant l'hiver. De plus, suite aux travaux d'installation du gaz, GrDF doit faire les travaux d'enrobé sur les voiries endommagées par les travaux de raccordement de gaz pour la voirie communale entre le 10 et le 15 avril 2011.

- M. Flamant : la commission des fêtes se réunira le jeudi 7 avril à 20h30.

- M. De Saint-Acheul : L'assemblée générale du SIER aura lieu le 6 avril.

- Mme Bachelay : Le prochain Plachy-Buyon Infos indiquera les informations utiles ainsi que les coordonnées des commerçants locaux.

- Madame le Maire rappelle que l'arrêt de bus de la ligne Amiens Beauvais va être déplacé et sera situé route de Conty au niveau du 9 et du 11.

Manifestations prochaines :

- Le 9 avril 2011 à 11h30 aura lieu à Conty l'inauguration « Printemps des Artistes » qui aura pour thème « Les 4 éléments ». Exposition artistique réunissant les travaux des enfants des écoles de Bacouel, Conty, Flers sur Noye, Le Bosquet, Loeuilly, Oresmaux, Plachy-Buyon, Prouzel, Rumaisnil, les ALSH des crèches, du relais Assistantes maternelles, du collège Jules Ferry, de la bibliothèque, de la maison de retraite Saint Antoine et des artistes locaux.

- Le 16 avril à 20h30 à la bibliothèque Municipale de Conty aura lieu un défilé présentant les derniers modèles de l'atelier Philippe Grémont.

Sans autres questions la séance est levée à 22h30